

6. Nouveaux troubles au Liban. Autonomie de la Montagne (1860—1861)

Quatre ans après la paix de Paris et la proclamation des nouvelles réformes, des troubles graves survenus au Liban obligent les Puissances européennes d'intervenir, de nouveau, dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman.

a. Le drame de 1860

Après les sanglants incidents de 1845, les animosités entre Chrétiens et Druzes, attisées en sous-main au Liban, ne cessèrent d'augmenter, donnant lieu à de constants conflits. Elles aboutissent, en 1860, à une guerre civile où les Druzes, mieux organisés et secrètement poussés par Kourchid Pasha, représentant de la Porte à Beyrouth, commencent leur grande offensive contre les Chrétiens du Matn, du Liban méridional, de Hasbaya et de Rashaya. Zahlé et Deir-el-Kamar sont pillées et incendiées. Sous prétexte de maintenir l'ordre, les soldats ottomans désarment les Chrétiens, qui sont impitoyablement massacrés.

Gagnant Damas, l'effervescence antichrétienne, excitée par le gouverneur ottoman de la ville, se traduit par une véritable boucherie où, pendant deux jours, les Chrétiens sont massacrés et leurs maisons pillées et incendiées. L'intervention de l'émir Abdel Kader, qui avait combattu la France en Algérie et résidait à Damas, arracha à la mort 1.500 chrétiens environ. Le chiffre de ces tueries, auxquelles la lassitude mit fin, atteignit les 6.000 au Liban et un peu moins à Damas (1860).

b. Intervention militaire française (1860—1861)

Emue par ces atrocités, l'Europe intervint en envoyant des vaisseaux dans la rade de Beyrouth, où débarque un corps de troupes françaises, au nombre de 6.000, « pour aider le sultan à rétablir la paix ».

Prenant les devants, la Porte avait envoyé en Syrie son ministre des Affaires étrangères, Fouad Pasha, un homme de premier plan et qui avait la confiance des cabinets européens. Investi de pouvoirs illimités, celui-ci arrive à Damas, qu'il veut soustraire au danger d'une occupation européenne, et, par des sentences sommaires et rapides, fait condamner à mort et exécuter 150 personnages, considérés coupables, y compris le gouverneur turc de Damas. Celui de Beyrouth s'en tire avec une sentence de bannissement perpétuel. Une centaine de Druzes sont exilés en Tripolitaine (1860).

Sur la pression de l'Angleterre et de la Turquie, qui considéraient qu'une occupation française prolongée était désormais sans motif plausible, les troupes françaises se rembarquent en 1861.